

Aspirer à l'intériorité, l'authenticité et la solidarité :

Les Filles de la Charité aujourd'hui

Sr. Evelyne Franc, FdLC

Père Gregory, Père Patrick, Pères Directeurs,

C'est une joie de vous accueillir dans notre Maison Mère pour cette Rencontre organisée par le Père Gregory, notre Supérieur général et préparée par le Père Patrick, notre Directeur général. Permettez-moi, avant tout, de vous souhaiter une excellente session de formation et de vous assurer des prières des Sœurs de cette maison et des Sœurs des Provinces avec lesquelles vous êtes en lien. Les membres du Conseil général de la Compagnie des Filles de la Charité accordent tout leur soutien à votre Rencontre et, dans la mesure du possible, nous toutes participerons activement à vos travaux.

Le Christ ressuscité est au cœur de cette Rencontre, lui qui nous a appelés à le suivre selon le charisme vincentien. Nous tous, vous les Directeurs provinciaux et nous, les membres du Conseil général, avons reçu la mission d'accompagner, à titres différents, nos Sœurs pour qu'elles puissent mettre à la disposition des pauvres et de leurs communautés locales tous les talents que le Seigneur leur a donnés.

Je tiens à commencer ma présentation en vous remerciant d'avoir accepté le service de Directeur provincial. Je ne pense pas que vous imaginiez cette possibilité de service lorsque vous êtes entrés dans la Congrégation de la Mission, bien que cette mission auprès des Filles de la Charité figure dans vos Constitutions. Mais, nous le savons, dès les origines, saint Vincent a demandé au bon Monsieur Portail de le représenter auprès des Sœurs. A la mort de ce dernier, saint Vincent le 24 mai 1660, écrit à Sœur Marguerite Chétif pour lui faire part de la nomination de Monsieur Dehorgny comme Directeur des Filles de la Charité. Saint Vincent explique à Sœur Marguerite qu'il a choisi Monsieur Dehorgny pour Directeur en remplacement de M. Portail à cause de son expérience, de sa douceur et de sa sagesse. Merci donc encore une fois de votre disponibilité pour accepter ce service d'animation spirituelle et vincentienne auprès des Filles de la Charité.

Je voudrais souligner combien ce service est important pour chaque Fille de la Charité. Le fait d'avoir un « Directeur » nous distingue des autres Sociétés de vie apostolique et nous revendiquons cette singularité comme une grâce, en fidélité à la pensée de sainte Louise de Marillac et de nos premières Sœurs. Les changements apportés au rôle du Directeur provincial, au fil des ans et de l'évolution de nos Constitutions, nous semblent très positifs et très en ligne avec les nécessités des Provinces actuellement.

Le Père Patrick m'a demandé de vous présenter la Compagnie d'aujourd'hui et de demain, donc sa *situation actuelle, avec ses réalités, ses problèmes et ses défis pour l'avenir...* Je suis contente de cette occasion qu'il me donne de vous parler d'un sujet qui me tient à cœur et je vais diviser mon propos en trois parties: quelques généralités et des chiffres sur la situation actuelle, puis les défis que nous affrontons et enfin ce que nous appelons « la Compagnie du futur ».

I. GÉNÉRALITÉS ET SITUATION ACTUELLE

A. Généralités

Présenter la Compagnie aujourd'hui en 2012 ne peut se faire sans une référence rapide au passé. Il ne s'agit pas pour moi de reprendre les origines de la Compagnie, nous en trouvons un excellent résumé au début des Constitutions¹, mais je voudrais quand même citer deux textes: d'abord la devise de la Compagnie, qui lui fut donnée par sainte Louise et que l'on trouve à partir de l'année 1643 sur le cachet officiel, car le dynamisme vibrant de ces huit mots continue à résonner dans le cœur de toutes les Filles de la Charité: ***La Charité de Jésus-Christ crucifié nous presse.***

Puis le premier paragraphe de la Constitution 1, le petit a: C. 1a « *Les Filles de la Charité forment une Compagnie reconnue par l'Église sous le nom de **Compagnie des Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul, Servantes des pauvres.** La Compagnie participe à la Mission universelle de salut de l'Église, selon le charisme de ses Fondateurs, saint Vincent de Paul et sainte Louise de Marillac.* ».

Ce paragraphe a de la Constitution 1 peut servir à situer la Compagnie (les paragraphes suivants, que je ne citerai pas ici, définissent ensuite la Compagnie au niveau canonique et lui donnent sa place dans la pastorale de l'Église locale). On y trouve sa reconnaissance dans l'Église et sa participation à la mission de salut, on y fait mention des

¹ Constitutions, pages 15-20.

Fondateurs, on y trouve l'expression servantes des pauvres et la fidélité au charisme des Fondateurs y est mentionnée.

Des 12 Sœurs qui étaient réunies le 31 juillet 1634² pour écouter saint Vincent commenter le premier règlement, aux 17743 qui ont été recensées dans la Compagnie le 31 décembre 2011, que s'est-il passé? Rassurez-vous, je n'ai pas l'intention de commenter en détail les 379 années qui se sont écoulées depuis notre fondation le 29 novembre 1633, rue des Fossés-Saint-Victor dans cette ville de Paris, mais je veux rapidement relever quelques traits essentiels tirés de notre arbre généalogique, de notre ADN de Filles de la Charité.

- Un amour passionné pour les pauvres
- Un attachement très fort à la Compagnie, doublé d'une capacité d'adaptation aux événements historiques
- Une internationalité-universalité construite pas à pas et toujours en devenir

a) *Un amour passionné pour les pauvres*

Nous pouvons partir des dernières paroles de Sœur Andrée que saint Vincent donne en exemple aux Sœurs dans sa conférence du 25 mai 1654:

«A une question que je posais, la sœur Andrée avait répondu “je n'ai aucune peine, ni aucun remords, sinon d'avoir pris trop de plaisir à servir les pauvres”. Et comme je lui demandais “eh quoi! Ma sœur, n'y a-t-il rien du passé qui vous fasse craindre?”. Elle ajouta “non, Monsieur, rien du tout, sinon que j'ai eu trop de satisfaction quand j'allais par ces villages voir ces bonnes gens; je volais tant j'avais de joie à les servir” »³.

Nous pourrions évoquer ici aussi sainte Catherine Labouré avec les pauvres de Reuilly et notre Bienheureuse Rosalie Rendu avec ceux du quartier Mouffetard et tant et tant de Sœurs qui ont consommé leur vie au service des pauvres. Et nous arrivons aux lettres que je reçois quotidiennement, soit des jeunes Sœurs qui se préparent aux vœux pour la première fois, soit des Sœurs qui célèbrent 50, 60 années ou plus de fidélité. Nous retrouvons cet amour pour les pauvres toujours aussi vibrant dans la Compagnie.

Cette passion pour le service du Christ dans les pauvres a été bien exprimée dans la Constitution 24 dont les six paragraphes traduisent

²Saint Vincent, IX, 1.

³Saint Vincent, IX, 684.

en langage d'aujourd'hui, en référence à la doctrine sociale de l'Église, les racines spirituelles et vincentiennes du service du Christ dans les pauvres. Prenons un exemple, un extrait du paragraphe e :

« Les Filles de la Charité ont le souci constant de promouvoir toute personne dans toutes les dimensions de son être. C'est pourquoi elles se mettent à l'écoute de leurs frères et sœurs pour les aider à prendre conscience de leur propre dignité et à devenir eux-mêmes les agents de leur promotion »⁴.

La même chose peut être dite du Statut 8b :

« Pour les Filles de la Charité la mission passe par des activités concrètes qui les insèrent profondément parmi leurs contemporains. Cela nécessite compétence sur le plan technique et professionnel, connaissance de la législation en vigueur, souci de justice sociale inspirée par la charité »⁵.

Cette passion est palpable, et c'est une chose qui me frappe lors de chacune de mes visites : l'amour des Sœurs pour le service du Christ reconnu, servi avec dévotion, cordialité et respect dans les plus démunis. Cet amour passionné a besoin d'être formé, nous le verrons lorsque nous parlerons des défis.

b) *Un attachement très fort à la Compagnie, doublé d'une capacité d'adaptation aux événements historiques*

J'aime à relever la fidélité des Sœurs ; cette fidélité s'adresse d'abord à Dieu et les Sœurs de toutes les époques l'ont traduite dans leur attachement à la Compagnie. Nous savons tous que l'attachement peut se manifester dans une crispation sur des us et coutumes, mais j'évoque ici le lien indéfectible qui lie les Sœurs au Seigneur et à la Compagnie, c'est le moment de citer nos Sœurs martyres de la Révolution française, martyres en Chine, en Espagne.

C'est le moment de parler aussi des Sœurs qui, sans verser leur sang, ont tenu bon dans des périodes infiniment troublées où les relations avec l'extérieur étaient impossibles. Je pense encore aux Sœurs qui ont permis à la Compagnie de renaître après la dispersion des années révolutionnaires en France, au courage de nos Sœurs des pays pris dans le glacis communiste qui ont résisté, de l'Europe de l'Est jusqu'à la Chine, je pense aux Sœurs d'Amérique latine qui voient des régimes

⁴ Constitutions, C. 24e.

⁵ Constitutions, Statut 8b.

politiques extrémistes de tous bords se succéder. Je pense aussi aux Sœurs qui ont dû affronter des situations dramatiques dans tant de pays d'Afrique et qui sont toujours restées, fidèles au poste. Pendant la guerre du Kosovo, la Compagnie avait des Sœurs au Kosovo même et d'autres à Belgrade sous les bombardements. Nous pouvons évoquer aujourd'hui les Sœurs d'Érythrée, du Nigeria, du Proche-Orient (particulièrement en Syrie) ou celles du Venezuela.

c) *Une internationalité-universalité construite pas à pas et toujours en devenir*

L'internationalité – l'universalité de la Compagnie – est un élément essentiel du charisme, comme il est un élément essentiel dans l'Église. L'Église, dans son identité la plus profonde est catholique, universelle, parce que le Christ est présent en elle et parce qu'elle a été envoyée par le Christ à la totalité du genre humain. Ceci est bien exprimé par le Concile Vatican II :

«Tous les hommes sont appelés au nouveau Peuple de Dieu. C'est pourquoi ce peuple, qui demeure un et unique, est destiné à se dilater aux dimensions de l'univers et à toute la suite des siècles pour que s'accomplisse le propos de la volonté de Dieu... Ce caractère d'universalité qui fait la beauté du peuple de Dieu est un don du Seigneur lui-même... »⁶.

La vie consacrée naît du mystère de l'Église, elle est un don que l'Église reçoit du Seigneur, elle est appelée à témoigner, de diverses façons, de la charité même de Dieu. La vie chrétienne et la vie consacrée portent donc la marque, l'empreinte de l'universalité. Les évolutions successives, depuis l'envoi des Sœurs en Pologne par saint Vincent et sainte Louise en 1652, ont abouti au beau texte de la Constitution 6 :

«La Compagnie est internationale. Le charisme est incarné et rendu visible dans les diverses cultures et les différents pays à travers le monde :

- par sa vie,
- par ses membres,
- par son organisation et sa représentation,
- par la communion, la collaboration et le partage entre les Provinces.

⁶Lumen Gentium, n. 13.

C'est Dieu, au dire de saint Vincent, qui a voulu cette Compagnie de filles de différents pays et qu'elles ne fussent toutes qu'un cœur »⁷.

À titre d'exemple, lisons ce qu'écrivit, en 1655, sainte Louise à Sr Marguerite Moreau, Sœur Madeleine Drugeon et Sr Françoise Douelle qui étaient à Varsovie depuis 1652 à propos de l'envoi de nouvelles Sœurs :

*« Vous m'avez toujours mandé que vous n'étiez qu'un cœur en vos trois personnes; au nom de la Très Sainte Trinité que vous avez honorée et devez honorer, je vous prie de l'élargir et qu'il ne paraisse point les trois premières et les trois dernières... voulez-vous bien, mes chères Sœurs, que je vous prie d'une chose qui me semble nécessaire? C'est que vous ne parliez jamais ensemble Polonais sans faire entendre à nos Sœurs ce que vous dites; cela leur aidera à apprendre plus tôt la langue et empêchera d'autres inconvénients qui pourraient arriver si vous faisiez autrement... Espérant, ma chère Sœur Marguerite, que vous ne leur dénierez point les petits avis dont elles auront besoin..., car vous savez qu'elles seront toutes dans l'ignorance de la manière dont les pauvres sont servis en ce lieu »*⁸.

Nous voyons dans ce texte une ébauche, modeste il est vrai, de l'internationalité avec la mention de l'apprentissage d'une langue étrangère, le souci de la communication entre les Sœurs et l'accent mis sur une manière différente de servir les pauvres selon les lieux.

B. Données statistiques (cf. le livret distribué à chaque Directeur provincial)

a) Présence de la Compagnie dans le monde à ce jour

La Compagnie compte **17 743 Sœurs**, dont
228 dans les différents Séminaires
489 sans Vœux
17 026 ayant fait les Vœux

Ces **17 743 Sœurs** sont réparties en :

94 pays
 71 provinces
 1 région
 2 114 maisons et 66 annexes

⁷Saint Vincent, IX, 247.

⁸Sainte Louise, Ecrits Spirituels, 476-477.

NOTRE PRÉSENCE PAR CONTINENTS EST LA SUIVANTE :**Afrique:**

24 pays
 9 provinces
 138 maisons et 4 annexes
 825 Sœurs – 61 au Séminaire

Amérique:

La plupart des pays d'**Amérique** (du Nord, Centrale, du Sud) ainsi que les grandes îles des Caraïbes, comptent sur la présence et le service des **Filles de la Charité** en **23 pays** et **628 maisons**. Leurs œuvres sont d'une très grande variété.

États-Unis et Canada:

2 pays
 2 provinces
 91 maisons et 6 annexes
 676 Sœurs – 3 au Séminaire

Amérique Latine de langue espagnole:

20 pays
 15 provinces
 329 maisons et 12 annexes
 2454 Sœurs – 48 au Séminaire

Amérique Latine de langue portugaise:

1 pays
 6 provinces
 208 maisons
 1445 Sœurs – 19 au Séminaire

Asie:

Les Filles de la Charité ont la joie de servir le Seigneur en :

16 pays
 9 provinces
 251 maisons et 12 annexes
 1839 Sœurs – 70 au Séminaire

Australie:

3 pays
 1 province
 14 maisons et 5 annexes
 58 Sœurs

Europe :

Malgré les moments difficiles qu'elle traverse à cause de la diminution des vocations, la Compagnie est présente en :

28 pays

29 provinces

1 région

1083 maisons et 27 annexes

10446 Sœurs - 27 au Séminaire

Actuellement, **la Compagnie est présente dans les 5 continents et dans 94 pays**. En 2005, nous avons commencé des missions aux îles Cook et à Magadan à l'extrême orient de la Russie (plus proche de l'Alaska que de Moscou). Les Provinces de Madagascar et de la République Démocratique du Congo ont ouvert en été 2006 une maison en Tanzanie; celles du Nigeria et d'Afrique du Nord ont commencé en 2009 une implantation au Burkina Faso et, cette année, le 15 juin, trois Sœurs de la Province d'Afrique centrale et deux Sœurs d'Erythrée sont parties pour la République Centrafricaine.

Il nous paraît important de souligner la présence des Filles de la Charité dans des pays musulmans: Algérie, Indonésie, Iran, Libye, Maroc, Mauritanie, Tchad, Tunisie, Turquie, etc.

L'affirmation de saint Vincent: «*Les Filles de la Charité... sont des filles qui vont et viennent comme des séculiers...*»⁹ reste bien actuelle.

b) Evolution de la Compagnie

Dieu, qui est l'Auteur et le Maître de la Compagnie, la conduit là où il veut. Il n'y a pas de doute qu'il la déplace vers les provinces d'Asie, d'Afrique, vers l'Europe de l'Est, vers l'Amérique centrale et du Sud.

La Compagnie, dans son ensemble, **voit ses membres diminuer** chaque année d'une manière importante. Si nous considérons seulement les dix dernières années, la diminution a été en moyenne de plus de 500 Sœurs par an. Les décès et les sorties sont les deux facteurs de ces baisses si importantes. Les **décès** correspondent aux entrées nombreuses, d'il y a 50 et 60 ans et les sorties – principalement de Sœurs du Séminaire et de Sœurs n'ayant pas prononcé leurs vœux – sont des défis à relever. Il nous faut en tirer des enseignements pour la pastorale des vocations, le discernement, la formation initiale et la formation en général, sujets essentiels que vous allez aborder au cours de votre Rencontre.

⁹ Saint Vincent, VIII, 237; Lettre au P. de la Fosse du 7 février 1660.

Les défis de l'aujourd'hui se trouvent dans notre Document Inter-Assemblées, le *message que l'Assemblée 2009 a mis entre nos mains, comme un cadeau, un guide sûr afin de poursuivre notre chemin sous la conduite de l'Esprit*¹⁰.

II. LES DÉFIS: LA COMPAGNIE EST APPELÉE À VIVRE UNE PENTECÔTE PERMANENTE

L'Assemblée générale, animée par le souffle de l'Esprit Saint, s'est laissé enflammer par le feu d'une nouvelle Pentecôte pour la Compagnie¹¹.

Le Document Inter-Assemblées offre des pistes pour vivre la vocation et la mission sous le souffle de Pentecôte. Il a été largement et bien utilisé dans les projets provinciaux (soixante-dix ont été approuvés depuis l'Assemblée générale) et je vais m'en inspirer à nouveau pour développer cette partie.

A. Une Pentecôte permanente implique de vivre enracinées en Jésus-Christ « source et modèle de toute charité »¹²

L'enracinement en Jésus-Christ

Les Filles de la Charité ont besoin d'être enracinées en Jésus-Christ pour vivre une Pentecôte permanente. De là vient l'importance d'être ouvertes à la grâce, de travailler quotidiennement à la formation du cœur, d'approfondir la vie spirituelle, de la nourrir de la Parole de Dieu et des sacrements et de la traduire en charité. « *Si la foi ne retrouve pas une nouvelle vitalité, en devenant une conviction profonde et une force réelle grâce à la rencontre de Jésus Christ, toutes les autres réformes resteront inefficaces* »¹³, a souligné le Saint-Père Benoît XVI dans son discours annuel à la Curie Romaine à la fin de l'année 2011.

Une vie enracinée en Jésus-Christ conserve la capacité d'émerveillement, sait savourer dans la joie la beauté du quotidien. Mais, l'irruption quasi permanente de stimuli extérieurs (messages électroniques, téléphone, radio, télévision, etc.) au cours des journées peut produire une forte dispersion et rendre difficiles la réflexion, l'intériorité, le discernement.

¹⁰ Document Inter-Assemblées, page 3.

¹¹ Document Inter-Assemblées, page 5.

¹² Cf. Document Inter-Assemblées 2009, page 9.

¹³ Benoît XVI, 22 décembre 2011.

La force agissante de la Parole de Dieu

Le Document Inter-Assemblées souligne l'importance de donner une place centrale à la Parole de Dieu et de retrouver sa force agissante dans notre vie¹⁴.

La Parole est force agissante si elle provoque un élan de rénovation, si elle encourage à commencer à nouveau, à vivre avec enthousiasme le combat de la foi et à porter des fruits de charité car «*la foi sans la charité ne porte pas de fruit et la charité sans la foi serait un sentiment à la merci constante du doute*»¹⁵.

La Parole est force agissante si nous la laissons nous illuminer; elle est aussi un miroir qui révèle les incohérences, les médiocrités.

Les Défis pour la vie de foi

Il s'agit de fortifier les convictions de foi, de soigner la formation continue pour annoncer l'Évangile dans un monde où la perte du sens religieux constitue le plus grand défi pour l'Église, comme le souligne le Saint-Père Benoît XVI: «*Dans de vastes zones de la terre, la foi court le risque de s'éteindre comme une flamme qui ne trouve plus à s'alimenter*»¹⁶.

Dans certains milieux, nous découvrons des phénomènes contradictoires: une soif croissante de spiritualité qui peut déboucher sur des cultes ésotériques et mener à des extrêmes et, de l'autre côté, un sécularisme et un laïcisme qui, subtilement, polluent les consciences et pénètrent nos sociétés.

Les orientations pour la formation initiale que nous avons envoyées aux Visitatrices après le Seminarium de 2011, soulignent combien l'époque actuelle est traversée par des idéologies diverses, dont quelques-unes sont contraires à la foi, ce qui demande de l'autorité «*un jugement éclairé quant au choix des intervenants et des enseignements proposés*»¹⁷.

Les temps actuels ne sont pas faciles et, face à tant de formes de pressions internes et externes qui entraînent à une vie commode et superficielle, à un certain relativisme moral, vous êtes appelés à orienter, stimuler, encourager la vie de foi. Quelle est votre expérience en ce domaine?

¹⁴ Cf. Document Inter-Assemblées 2009, page 9.

¹⁵ Lettre apostolique *Porta Fidei*, n. 14.

¹⁶ Benoît XVI, discours du 27 janvier 2012 aux participants à l'Assemblée plénière de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi.

¹⁷ Orientations pour la Formation Initiale. Après le Seminarium de mai 2011, page 4.

B. Une Pentecôte permanente implique de bien vivre ensemble, afin que notre vie communautaire devienne prophétie d'amour et chemin d'espérance¹⁸

Le témoignage prophétique de la communion fraternelle

Bien vivre ensemble est un appel à faire des communautés des lieux de *partage de l'expérience de Dieu, des communautés ouvertes et accueillantes en vue de la mission*¹⁹. Bien vivre ensemble est un témoignage attirant qui suscite des questions et peut réveiller l'intérêt pour la foi. «*L'Église a réellement besoin de telles communautés fraternelles qui, par leur existence même, représentent une contribution à la nouvelle évangélisation, parce qu'elles montrent de façon concrète les fruits du "commandement nouveau"*»²⁰.

La Communauté est un don, plutôt qu'une construction humaine, c'est un espace théologique où le Seigneur se fait présent²¹, c'est un lieu de croissance vocationnelle. Comment, dans vos Provinces, encouragez-vous les Sœurs à créer, en communauté, ce climat de foi qui soutient et stimule la vocation de chacune? Comment soutenez-vous les Sœurs Servantes qui en portent la responsabilité quotidienne?

Une spiritualité de communion

Le Document Inter-Assemblées, faisant écho à l'invitation de l'Église, appelle à *approfondir la spiritualité de communion*²² qui conduit à la compassion, à repousser «*les tentations égoïstes qui continuellement nous tendent des pièges*»²³.

Dans une ambiance qui exclut et marginalise, il est essentiel d'apprendre à intégrer la diversité. L'interculturalité, les différences d'âge et de mentalité sont des caractéristiques actuelles auxquelles nous devons prêter attention. «*La formation devra éduquer au dialogue communautaire dans la cordialité et la charité du Christ, en enseignant à accueillir les différences comme une richesse et à assimiler les diverses façons de voir et de sentir*»²⁴.

Le style de vie reflète la qualité et la profondeur de notre don total à Dieu. Le document Inter-Assemblées montre la nécessité d'adopter

¹⁸ Cf. Document Inter-Assemblées 2009, page 11.

¹⁹ Cf. Document Inter-Assemblées 2009, page 11.

²⁰ Vita Consecrata, n. 45.

²¹ Cf. Mt 18,20; Vita Consecrata n. 42; Vie fraternelle en communauté, n. 8.

²² Cf. Document Inter-Assemblées 2009, page 11.

²³ Novo millennio ineunte, n. 43; cf. Repartir du Christ, n. 29.

²⁴ Repartir du Christ, n. 18.

un style de vie qui respecte l'environnement. Le Guide pour la Sœur Servante met en relief le besoin de réfléchir sur le nécessaire et le superflu et de réviser la *manière de vivre la pauvreté*²⁵. L'usage des nouvelles technologies, très particulièrement, quand elles envahissent les espaces et les temps communautaires demande aussi un discernement attentif.

C. Une Pentecôte permanente implique de servir « allant et venant, avec créativité et audace, et manifester ainsi l'amour de Dieu envers les pauvres »²⁶

Réponses à renouveler face aux défis des nouvelles pauvretés

Le Document Inter-Assemblées demande de « *renouveler notre réponse aux défis des nouvelles pauvretés accentuées par la crise mondiale et d'oser des prises de position prophétiques devant l'injustice* »²⁷. La fidélité à l'héritage des Fondateurs nous presse d'être prophètes de la charité dans le monde actuel.

Dans son message à l'Assemblée générale de 2009, le Pape Benoît XVI nous appelait à « *poursuivre avec audace et créativité le service matériel et spirituel des personnes les plus démunies de vos sociétés* »²⁸. Nous sommes invités à vivre en communion fraternelle avec tous les citoyens d'un monde interculturel aux changements profonds, aux avancées scientifiques et technologiques fabuleuses, d'un monde également où l'injustice, l'oppression, la traite des personnes et la culture de la mort étendent leurs tentacules avec une étonnante normalité.

Si trop souvent les solutions nous échappent et restent hors de notre portée, il nous reste toujours la proximité de cœur, la compassion, le contact personnel avec « *les visages souffrants qui nous font mal* »²⁹.

C'est sur le charisme vincentien que se fondent ces options à prendre, la manière de servir et la façon de collaborer. *Élaborons-nous, dans nos Provinces, des projets de priorités missionnaires et révisons-nous périodiquement les œuvres et les services ?*³⁰

²⁵ Cf. Guide de la Sœur Servante, page 58.

²⁶ Document Inter-Assemblées 2009, page 13.

²⁷ Document Inter-Assemblées 2009, page 13.

²⁸ Message de Benoît XVI à l'Assemblée générale 2009.

²⁹ Document Aparecida 2007, n. 407.

³⁰ Cf. Document Inter-Assemblées 2009, page 23.

Disponibilité et attitude de servantes

La disponibilité et la gratuité sont l'expression d'un amour simple et humble. Ces attitudes sont essentielles pour assumer les responsabilités et les services confiés par la communauté au-delà des désirs personnels. Vivre en attitude de servante requiert le détachement de soi-même, une grande liberté d'esprit et une compréhension profonde de la mission de la Compagnie.

Tout service de la Fille de la Charité est l'expression de son don total à Dieu, elle le réalise au nom de la Compagnie, envoyée par elle. Comment aidez-vous les Sœurs à rester disponibles, à se sentir envoyées en mission ? Comment réveillez-vous l'enthousiasme vincentien des Sœurs qui leur fait « *tout convertir en amour* ? »³¹.

Collaboration et travail en réseau

Le Document Inter-Assemblées souligne l'importance de *chercher de nouvelles formes de collaboration avec les laïcs et de favoriser leur formation à l'esprit vincentien*³².

J'aimerais souligner l'importance d'établir la collaboration avec les laïcs sur de bonnes bases. Dans un monde d'offres plurielles, il est essentiel d'assurer l'identité chrétienne et l'esprit vincentien des œuvres des Filles de la Charité ; le projet missionnaire de l'œuvre doit englober toute la personne dans sa dimension humaine et transcendante. Le témoignage de charité doit être visible ; l'attention pour les personnes les plus démunies reste toujours une priorité.

Pour un bon service en collaboration, il est important de bien définir quel est le rôle de la Province, à qui sont déléguées certaines responsabilités, quels sont les systèmes de rendre compte, de contrôle. Un grand enjeu consiste à préparer les Sœurs à savoir travailler en équipe, accueillir les opinions des autres et apprendre d'eux. Il faut également veiller à offrir à tous les collaborateurs une solide formation chrétienne (quand c'est possible) et aux valeurs vincentiennes (toujours). Les œuvres de la Compagnie doivent pouvoir réaliser la fin apostolique pour laquelle elles sont nées, nous en sommes responsables. *Vérifions-nous que les façons de servir et les critères de fonctionnement restent bien l'expression visible du charisme ?*

Le Document Inter-Assemblées nous invite aussi à *renforcer le travail en réseau dans la Compagnie, la Famille vincentienne et l'Église*³³. Il est

³¹ Constitutions, page 8.

³² Cf. Document Inter-Assemblées 2009, page 26.

³³ Cf. Document Inter-Assemblées 2009, page 26.

important d'étudier comment améliorer et développer un travail en réseau afin de partager et d'encourager des projets et des réalisations. C'est un travail systématique de collaboration et de complémentarité pour favoriser des projets en commun avec un regard d'ensemble. Cela demande des efforts de coordination, le partage d'expériences, des informations, etc. Tout cela exige d'élargir le regard au-delà des actions locales et provinciales, de s'ouvrir pour agir avec des critères plus universels.

Je note avec joie que grandit entre les Provinces une vraie collaboration au niveau international, pour répondre à des besoins urgents, ainsi qu'un généreux partage de personnes et de ressources... les missions au Kenya, en Tanzanie, aux Îles Fidji, les missions annuelles vincentiennes au Chili, Paraguay, Argentine, les services en Ukraine, les récentes implantations en Afrique...

D. Une Pentecôte permanente implique d'«approfondir notre appartenance à la Compagnie et nous faire responsables de la Compagnie du futur» (cf. C. 59)³⁴

Approfondir le sens d'appartenance à la Compagnie

Le sens d'appartenance reflète la vitalité de la vocation et se traduit par la cohérence de vie avec les Constitutions et Statuts. De claires expressions d'appartenancesont aussi : la disponibilité, la mobilité, l'acceptation joyeuse des orientations de la Compagnie, la participation coresponsable à la mission commune, l'intérêt pour tout ce qui touche la Compagnie, etc.

La formation, dont la finalité consiste à fortifier les motivations et le dynamisme de la vocation³⁵, aide à approfondir la communion avec tout le corps de la Compagnie ainsi que le sens d'appartenance. Je suis sûre que vous avez le souci de consolider chez les Sœurs, dès la formation initiale, l'appropriation des valeurs de la Compagnie, base de l'appartenance.

Revitaliser la vocation missionnaire

Le Document Inter-Assemblées nous pousse avec insistance à «*revitaliser la vocation missionnaire de la Compagnie dès la formation initiale et tout au long de notre vie*»³⁶.

³⁴ Document Inter-Assemblées 2009, page 15.

³⁵ Cf. Constitution 49.

³⁶ Document Inter-Assemblées 2009, page 25.

La nouvelle évangélisation à laquelle l'Église nous presse est un défi qui demande de nouveaux évangélisateurs. Comme vous le savez, la conception de la mission ad gentes a été élargie et se situe au-delà d'une compréhension seulement géographique et territoriale. Il faut, dans certains cas, quitter les œuvres habituelles pour aller auprès des gens lointains et proches; le monde entier et le cœur de chaque personne sont terre de mission. Quels efforts réalisons-nous pour donner un nouvel élan missionnaire dans nos Provinces?³⁷.

Donner un élan à la pastorale des jeunes et des vocations

C'est dans le cadre de la foi que se vit la pastorale des vocations. C'est le Seigneur qui appelle qui il veut, quand il veut et comme il veut. De notre part, nous devons agir avec enthousiasme et persévérance, accompagner et encourager les Sœurs choisies spécialement pour ce secteur de la pastorale.

Il est important de préparer les communautés à accueillir les jeunes, de les former à aider ces jeunes à grandir dans leur foi et discerner leur vocation. Les Sœurs sont-elles attentives aux orientations diocésaines et avec les paroisses? Comment collaborent-elles à la pastorale diocésaine et avec les paroisses? Invitent-elles les jeunes à connaître la beauté du charisme, en leur offrant l'opportunité de visiter les pauvres et d'avoir quelques activités qui les aident à s'engager au service des plus démunis?³⁸.

III.

LA COMPAGNIE REGARDE LE FUTUR AVEC ESPÉRANCE, À LA LUMIÈRE DE PENTECÔTE

« Si vous voulez vivre du Saint-Esprit, conservez la charité, aimez la vérité, désirez l'unité »³⁹

Dans sa dernière Assemblée générale, la Compagnie a accueilli l'appel à vivre une Pentecôte permanente et a tracé un chemin clair: se laisser transformer par l'Esprit Saint.

³⁷ Cf. Document Inter-Assemblées 2009, page 15.

³⁸ Cf. Document Inter-Assemblées 2009, page 15.

³⁹ Saint Augustin, Sermon 267, 4.

Sous l'impulsion de Pentecôte

La lumière de Pentecôte éclaire l'aujourd'hui de la Compagnie et rayonne sur un futur qui nous est inconnu. L'action transformatrice de l'Esprit Saint prépare les cœurs à accueillir les signes de Dieu présents dans les nouvelles réalités que vivent l'humanité, l'Église et la Compagnie; elle nous pousse à faire face aux défis de notre époque avec une sérénité joyeuse, un regard de foi, elle nous invite à vivre une expérience pascalle, à mourir pour naître à une vie nouvelle. *«Nous espérons une nouvelle Pentecôte qui nous délivrera de la fatigue, de la désillusion, de la conformité au milieu ambiant; une venue de l'Esprit qui renouvellera notre joie et notre espérance. C'est pourquoi il deviendra indispensable de former des espaces chaleureux de prière communautaire qui alimentent le feu d'une ardeur débordante et rendent possible un témoignage attrayant d'unité "pour que le monde croie" (Jn 17,21)»*⁴⁰.

Avec la capacité de rénovation et de changement

La Compagnie a su adapter constamment ses structures aux besoins de la mission. Saint Vincent a aperçu ce dynamisme de la Compagnie devant l'évolution des temps: *«Et voilà, mes filles, quel a été le commencement de votre Compagnie; comme elle n'était pas à cette heure-là ce qu'elle est à présent il est à croire qu'elle n'est pas encore ce qu'elle sera, quand Dieu l'aura mise au point où il la veut»*⁴¹.

La réalité actuelle de la Compagnie requiert une analyse lucide et sereine pour voir comment nous vivons le charisme, quels sont les germes de vie que nous avons besoin de renforcer, quels sont les points fragiles qui nous font trébucher. Comme dans d'autres étapes de l'histoire de la Compagnie, certains changements dans l'organisation au niveau général et provincial sont nécessaires. Plusieurs ont eu lieu, certains vont voir le jour, d'autres sont en germe. Je suis témoin qu'ils sont inspirés par une fidélité créative au charisme et un désir d'être plus en accord avec la réalité que nous vivons.

J'aimerais vous inviter à jeter un coup d'œil sur l'histoire de la Compagnie. Voici quelques exemples sur l'évolution du nombre des Provinces et des Conseillères générales:

En 1997: 72 Provinces; 4 Vice-Provinces; 7 Régions.

En 2012: 70 Provinces et 1 région.

⁴⁰ Document Aparecida 2007, n. 362.

⁴¹ Saint Vincent, IX, 245.

Le nombre des Conseillères a évolué depuis le début de la Compagnie: 3 jusqu'à 1956⁴² (l'Assistante, l'Econome et la Dépensière); 6 de 1956 à 1968; 8 de 1968 à 1997; 10 depuis 1997... Ces changements comportent le renoncement à certaines sécurités, à ce qui n'a pas d'avenir, ils obligent à larguer les amarres qui nous retiennent à quai. Les changements comportent parfois des souffrances, mais sont facteurs de croissance quand ils sont bien préparés, élaborés avec la participation de toutes les Sœurs. Les changements ont des aspects positifs s'ils sont vécus dans la foi, avec joie, ouverture, confiance et humilité, comme une grâce, comme le passage du Seigneur. De nouveaux horizons s'ouvrent, de nouvelles possibilités, de nouveaux défis, de nouveaux appels.

Nous avons une grande responsabilité historique. La force de la Compagnie n'est pas dans le nombre des Sœurs, ni dans le nombre et la qualité des œuvres, ni dans la reconnaissance sociale, elle est dans « *la Charité de Jésus crucifié, qui anime et enflamme le cœur de la Fille de la Charité, la presse de courir au service de toutes les misères* »⁴³. Notre responsabilité se situe d'abord à ce niveau: entretenir cette flamme en nous-mêmes et chez les Sœurs, nous assurer que *le service nourrit leur contemplation et donne sens à leur vie communautaire, que leur relation à Dieu et leur vie fraternelle en commun raniment sans cesse leur engagement apostolique*⁴⁴.

Alors les Sœurs, convaincues de l'actualité du charisme vincentien, vivent une expérience profonde de gratitude envers Dieu pour le don de leur vocation, se sentent fières d'appartenir à la Compagnie, sont pleinement engagées et enthousiastes dans leurs services quels qu'ils soient; leur vie devient une proposition vocationnelle. Comment aidez-vous les Sœurs à vivre ces passages?

Avec confiance en la Providence

Nos Fondateurs nous ont appris à découvrir la main de la Providence qui nous protège et nous conduit, qui dirige les événements, car « *une Fille de la Charité qui n'a pas cette confiance, je ne sais à quoi elle est bonne* »⁴⁵, disait saint Vincent.

Sainte Louise a vécu profondément ancrée dans la Providence, de telle sorte qu'elle voyait la confiance en la Providence et la communion

⁴²Histoire des Filles de la Charité, Matthieu Bréjon de Lavergnée, Fayard, page 256.

⁴³Constitutions, page 15.

⁴⁴Cf. Constitution 16b.

⁴⁵Saint Vincent, X, 506.

fraternelle, comme les deux piliers qui maintenaient les débuts de la Compagnie⁴⁶. « *Oh! béni soit Dieu – disait de son côté saint Vincent avec une ferme conviction – il y a sujet d'espérer que la Compagnie fera beaucoup de bien, pourvu qu'on se confie en la Providence et qu'on ne se mêle point de sa conduite* »⁴⁷.

J'ai utilisé avec vous, chers Pères Directeurs, comme je l'ai fait avec les Visitatrices en mai dernier, le chemin que nous trace le Document Inter-Assemblées: une recherche d'intériorité, un besoin d'authenticité et un sens nouveau de la solidarité. Les jeunes, ou moins jeunes, qui se présentent à la Compagnie y aspirent et veulent les vivre et les voir vivre. Ce Document, comme nous l'avons vu, présente les défis d'aujourd'hui et contient déjà les semences de la Compagnie du futur.

Permettez-moi à nouveau de vous remercier d'avoir accepté, certains d'entre vous pour la première fois, d'autres déjà plusieurs fois, ce *service vincentien d'animation et d'accompagnement en collaboration avec la Visitatrice et son Conseil*⁴⁸. Les Sœurs du Conseil général et moi-même vous exprimons notre cordiale reconnaissance.

Que le Seigneur, par l'intercession de saint Vincent et de sainte Louise vous bénisse!

⁴⁶ Cf. Sainte Louise de Marillac, *Écrits spirituels*, A. 75, 760.

⁴⁷ Saint Vincent, X, 510-511.

⁴⁸ Constitution 75a.